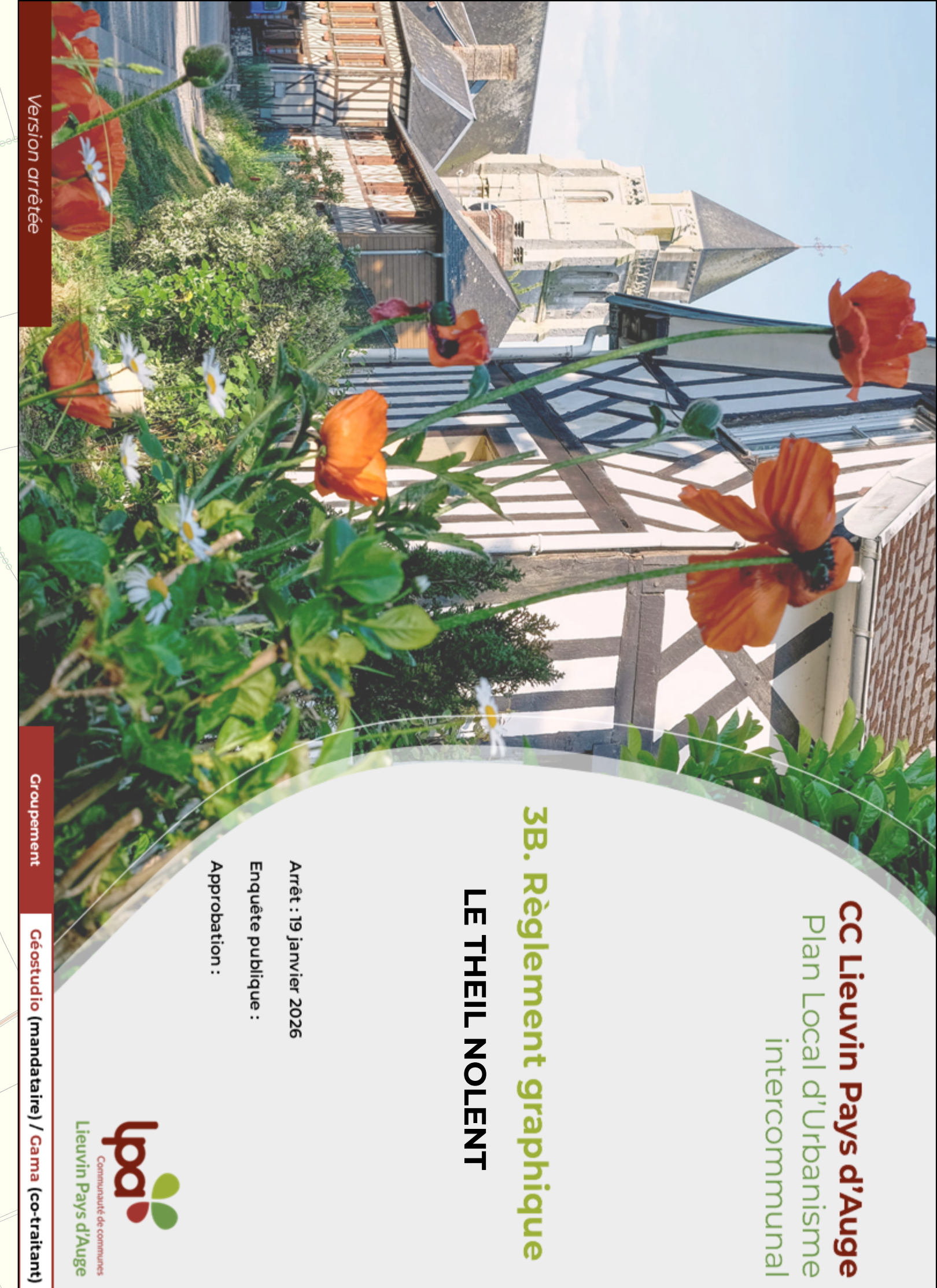




3B. Règlement graphique

LE THEIL NOLENT



Communauté de communes
Lieuvin Pays d'Auge

PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

- Mare (L.151-23 CU)
- Éléments du patrimoine bâti (L.151-19 CU)
- Éléments du patrimoine naturel et paysager (L.151-23 CU)
- Éléments du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)

Le territoire de Lieuvin Pays d'Auge est concerné par la présence de cavités souterraines et marnières. Nous vous invitons à consulter le site de la Préfecture de l'Eure qui recense la connaissance actuelle en matière de cavités souterraines : <https://www.eure.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Risques-naturels/Marnieres/Javites-souterraines/Atlas-des-Cavites-Souterraines-de-l-Eure>